

Contrat brebis

Date limite de remise du contrat : 27/11/2017

Kidearen IZENA / NOM de l'adhérent : HELBIDEA / Adresse :

Tel Domicile : Mugikor / portable : Courriel :

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les principes de la charte AMAP,
- à régler d'avance l'achat de ses produits.
- à prendre en compte les aléas de production
- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
- à participer à la réunion bilan avec les producteurs

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent Le...../...../2017

Les producteurs Beñat et Mirentxu EZCURRA maison OLATXAREA 64250 AINHOA ont

pris connaissance de la charte AMAP® et s'engagent :

- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP,
- à livrer l'AMAP et à être **présent les lundis, maison Oihartzuna, de 18h30 à 19h30**
- A répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement de contrat. Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur :

- **Durée du Contrat : 6 mois pour 12 livraisons (tous les 15 jours). ATTENTION !!! Pas de tome avant mars (cf. croix).**

- **Dates des livraisons : les lundis 11 décembre 2017, 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars, 2, 16 et 30 avril et 14 et 28 mai 2018**

Produits	Prix	11/12	8/01	22/01	5/02	19/02	5/03	19/03	2/04	16/04	30/04	14/05	28/05	Total
Mamia (pot 125g)	1 €													
Yaourt lait brebis (125g)	0,70 €													
Yaourt à la cerise noire (125g)	0,80 €													
Fromage brebis boule de 1kg	17 €	X	X	X	X	X								
1/2 fromage (500g)	9 €	X	X	X	X	X								
1/4 fromage (250g)	5 €	X	X	X	X	X								
fr. blanc aux herbes (350g)	4 €													
TOTAL(€)	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	

NB : TVA à 5,5% - Chèque(s) établis à l'ordre du producteur GAEC KANDURRIXOLA : en 1 chèque de ___ ou en 6 chèques de _____ €. En cas de paiement en plusieurs fois, tous les chèques sont remis au producteur au moment de la signature du contrat. Si un seul chèque, remis au producteur au début du contrat. **Arduradunak / contact**

Contrat fromage de brebis : Marie Frahier : 06 14 20 06 25 - marie.frahier@sfr.fr

